

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale d'automne

Dimanche 21 novembre 2021

Eglise de Maraçon

A la suite du culte, le vice-président, M. Daniel Pasche ouvre l'Assemblée paroissiale qui réunit 27 paroissiennes et paroissiens. La lecture de l'ordre du jour débute l'Assemblée suivie de celle des principes constitutifs no 1-2-12 de notre Eglise.

Sont excusées-és : Mmes Chantal Häberli, Sophie Joye, Véronique Rosselet, Florence Clerc-Aegerter, Anne Lise Duc, Elisabeth Maillefer, Marylise Kissling ainsi que MM Fritz Tschannen et Raphaël Bellon.

1) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée paroissiale de printemps 2021

Le procès-verbal de la dernière Assemblée paroissiale du dimanche 28 février 2021 a été disponible sur le site de la paroisse ainsi que sur papier lors des cultes précédents. Il est adopté à l'unanimité.

2) Présentation et adoption du budget 2022

M. Jean-Paul Pichard nous présente le budget pour l'année 2022.

Celui-ci est équilibré. La situation financière de notre paroisse reste stable. L'EERV fait un effort pour diminuer la contribution des paroisses et la cible régionale. M. Pichard nous commente les différents postes du budget : dépenses et recettes.

Concernant les recettes, Mme Sabine Martinet demande une précision au sujet des dons divers. Elle constate une différence entre 2021 et 2022. Cela provient de l'appel de dons fait par la paroisse durant l'année 2021 puisque la fête paroissiale avait dû être annulée. Toujours concernant les recettes, la location de la Concorde nous rapporte 26400.- et nous remarquons la générosité des paroissiens au travers des dons et collectes. Cette générosité permet à notre paroisse d'envisager un budget équilibré pour 2022.

La commission de gestion remercie le Conseil de paroisse qui a dû faire face à d'innombrables tâches spéciales en raison de la situation pandémique. Nos pasteurs-es ont également subi une surcharge professionnelle et en sont remerciés.

Le budget est adopté par l'Assemblée.

3a) Informations des délégués au Synode

M. Olivier Delacrétaz nous évoque la situation difficile que vit ces temps-ci le Conseil synodal qui doit faire face à plusieurs démissions.

Les 5 et 6 novembre, les réunions ont permis de discuter du budget dont un des points principaux a été la participation financière des paroisses qui a été diminuée

de 10 % en vue de la situation actuelle. Des dépenses importantes ont été approuvées pour moderniser l'informatique.

Le journal 24h a publié un article parlant des « papillons » distribués qui prévoyaient une cérémonie d'adieu laïque. Le Synode avait refusé leur envoi préférant laisser aux ministres leur liberté de choix face à ce sujet. Le Conseil synodal les a tout de même distribués.

3b) Informations des délégués à l'Assemblée régionale

M. Christophe Massard nous présente les diverses activités de la région. Notamment l'ouverture d'un centre d'accueil polyvalent mis à disposition de gens qui en ont besoin.

4a) Communications du Conseil régional

Notre pasteur, Olivier Rosselet, nous parle de la difficulté pour la région de recruter des ministres. Bertrand Kissling informe que les paroisses ayant des difficultés pour payer leurs contributions à la région et à l'EERV peuvent demander un léger soutien financier. Après consultations auprès de la Commission de gestion, la Paroisse assume pleinement ses charges.

4b) Communications du Conseil de paroisse

MM Olivier Rosselet et Bertrand Kissling unissent leurs forces pour nous présenter quelques communications.

Le groupe des visiteuses a ressenti le besoin de lever le pied et a mis en place une nouvelle organisation. Ce sera désormais aux paroissiens de s'annoncer pour recevoir une visite. Mme Chantal Häberli, responsable du groupe, tient une liste de visiteuses ou visiteurs sur laquelle chacun et chacune peut s'inscrire. Bien sûr plusieurs visiteuses ont noué des liens plus étroits avec certaines personnes visitées. Elles continueront à leur rendre une visite. Cette nouvelle organisation fait l'objet d'une lettre explicative envoyée aux nouveaux paroissiens et aux aînés de 85 ans et plus.

Un autre groupe se dissout : le groupe porteur. Nos remerciements vont aux membres du groupe à qui nous devons l'organisation de plusieurs activités ainsi que les cultes des groupes de maison. Un appel est lancé aux paroissiens de proposer des idées d'activités ou de cultes spéciaux.

Le groupe de prière continue à se réunir tous les mardis à 18h30 à Oron.

Pour les futures dotations, un groupe s'est formé afin d'associer diverses paroisses. Nos deux pasteurs-es ainsi que M. Bertrand Kissling en font partie.

Une nouvelle organisation voit le jour qui permettra un partage efficace des forces entre les paroisses de notre région. Trois pôles sont organisés : Haute-Broye, Centre et Basse-Broye. Notre paroisse avec celle du Jorat représentera le pôle de la Haute-Broye. Il s'agit d'une collaboration et non d'une fusion. Déjà, notre paroisse collabore avec celle du Jorat pour ce qui concerne la jeunesse.

Mme Anne-Lise Pasche profite de remercier les catéchumènes qui ont aidé efficacement lors de la fête paroissiale.

Le culte du souvenir se fera sur une autre forme. Il sera inclus lors du culte de Pâques culte de l'espérance et de la résurrection. Les familles concernées seront averties par lettre.

Nous remercions le syndic M. Philippe Modoux pour sa présence à notre Assemblée paroissiale et en profitons pour saluer la bonne collaboration entre la commune et notre paroisse.

L'éveil à la foi continue. Notre pasteur nous précise que son organisation est oecuménique. Le calendrier de l'Avent solidaire est renouvelé en collaboration avec la paroisse du Jorat.

Le Noël pour tous est annulé faute de comité pour son organisation.

L'écologie fait son entrée dans l'EERV. Notre Paroisse voit le jour d'un nouveau groupe de travail : « EcoEglise » qui cherchera des propositions à faire dans ce sens. Plusieurs détails sont donnés sur notre site paroissial.

Le site paroissial a été retravaillé grâce à MM. Valentin Jordil et Olivier Rosselet pour une meilleure lisibilité.

5) Divers et propositions individuelles

Mme Aubort demande à l'Assemblée d'applaudir le Conseil de paroisse pour son engagement et son efficacité.

Remerciements également de la part de notre syndic M. Modoux, pour l'excellente collaboration entre commune et paroisse.

M. Daniel Pasche remercie également nos pasteurs pour leur travail.

Quelques dates sont encore précisées pour les cultes et réunions autour des fêtes de Noël.

Personne ne demandant la parole, M. Daniel Pasche peut clore l'Assemblée paroissiale.

le vice-président

Daniel Pasche

la secrétaire

Chantal Sengelen